

Les comités de défense et de soutien de Amina Sboui (Femen) dénoncent "un procès politique", mené contre la jeune fille de 19 ans, en détention dans la prison de Messaadine (gouvernorat de Sousse). Lors d'une conférence de presse organisée ce matin, plusieurs activistes et avocats de l'accusée sont revenus sur les détails de l'affaire.

L'avocate Bochra Belhadj Hamida a déclaré que Amina était poursuivie en justice dans deux affaires différentes. La première pour le port d'une bombe à Gaz, et pour laquelle elle a été condamnée à une amende de 300 dinars. "L'appel pour cette affaire est prévu pour demain mercredi 4 juillet, à Sousse...pour cette première affaire Amina est maintenue en liberté, mais un jugement pourrait être prononcé demain [5 juillet] la condamnant à une peine de prison... la deuxième affaire pour laquelle elle est en détention, concerne de faux témoignages l'accusant de s'être déshabillée en public. Les deux témoins se sont ensuite rétractés...demain nous allons déposer une demande de remise en liberté", a-t-elle expliqué.

Radhia Nasraoui, faisant également partie du comité de défense composé de 7 avocats, avait exprimé son étonnement quant à la nature de l'affaire : "Ici, nous sommes face à une jeune fille qui s'est rendue à Kairouan et a écrit sur un muret le mot "femen" qu'elle explique comme étant le pluriel de Femme, alors qu'elle est accusée d'atteinte à la pudeur et de profanation de cimetière...ce qui est scandaleux c'est que l'on ajoute au dossier une accusation "d'appartenance à une bande organisée dans le but de s'attaquer aux personnes et aux biens"...ce dossier me rappelle l'ère de Ben Ali... cette dernière accusation est un crime passible de 6 ans de prison!", s'est-t-elle exclamée.

Selon l'avocate, cette allégation était portée, durant le règne de Ben Ali, contre les salafistes ou les militants de la gauche dont on voulait se débarrasser : " Je m'interroge : d'où le parquet a-t-il ramené cette accusation ? Ceci est révoltant...d'abord Amina figure seule dans ce dossier là, et refuse que l'on dise qu'elle appartient au mouvement Femen. Je pense personnellement qu'elle est la victime d'une vengeance parce qu'elle a publié sur Facebook des photos d'elle nue. Je répète que ce dossier nous rappelle le temps de Ben Ali, et ne présage rien de bon". a-t-elle ajouté.

Radhia Nasraoui a attiré l'attention sur un fait qu'elle considère unique en son genre, "en 37 ans de barreau, je n'ai jamais vu des témoins qui, à la place de leurs numéros de carte d'identité, avaient mis leurs numéros de téléphones. C'est scandaleux, du jamais vu", a-t-elle répété. Radhia Nasraoui a ajouté lors de son intervention avoir décelé la fibre d'une défenseuse des droits de l'Homme chez Amina, lorsqu'elle l'a visité à la prison de Messaadine. Amina lui avait en premier lieu relaté des actes de tortures commis contre certaines détenues.

Le père de Amina a pour sa part "accusé les autorités et notamment le gouverneur de Kairouan, et Samir Dilou, ministre des Droits de l'Homme et de la justice transitionnelle, d'avoir alimenté la vague d'animosité qui prévaut à Kairouan contre Amina, elle-même originaire de cette ville. Le gouverneur avait déclaré que Amina avait été arrêtée pour s'être dénudée". "Déclarations mensongère" selon le comité de défense.

Amina Sboui, connue aussi sous le nom de Amina Tyler, est devenue célèbre après avoir posté des photos d'elle torse nu sur Facebook, au mois de mars 2012. Elle avait inscrit sur son

corps plusieurs messages, dont "Mon corps m'appartient, et n'est la réputation de personne". Elle s'était rendue le 19 mai dernier à Kairouan, jour où devait se tenir le congrès de Ansar Al Chariaa, ensuite interdit par les autorités. Elle a été arrêtée par la police alors qu'elle ait inscrit le mot "femen" sur un mur du cimetière "Awled Farhan", et que des citoyens tentaient d'en découdre avec elle.

Source : AWID

Licence de l'article: Copyright - **Titulaire de la licence de l'article:** Global Net